LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ELECTIONS 2025



EQUIPE 2023/ 2025

VILLENEUVE LEZ AVIGNON

cmj
Conseil Municipal des jeunes

ÉDITORIAL

Devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes c'est vous permettre de participer activement à la vie de notre ville.

A travers ce mandat, vous pourrez découvrir toutes les facettes du rôle d'un élu ainsi que le fonctionnement de la démocratie locale. Associés à certaines décisions, vous serez alors le lien entre vos camarades, et plus globalement entre la jeunesse villeneuvoise et la mairie.

A travers les différents projets qui vous seront confiés pour lesquels vous serez force de proposition et des idées que vous développerez, vous aurez un rôle déterminant à jouer et apprendrez à travailler en équipe, à débattre et à résoudre des problèmes.

Le 11 mars prochain engagez-vous et soyez les acteurs de votre commune !



Frédéric ARTHUR
Conseiller Délégué au CMJ



Pascale BORIES
Maire

A QUOI SERT LE CMJ ?



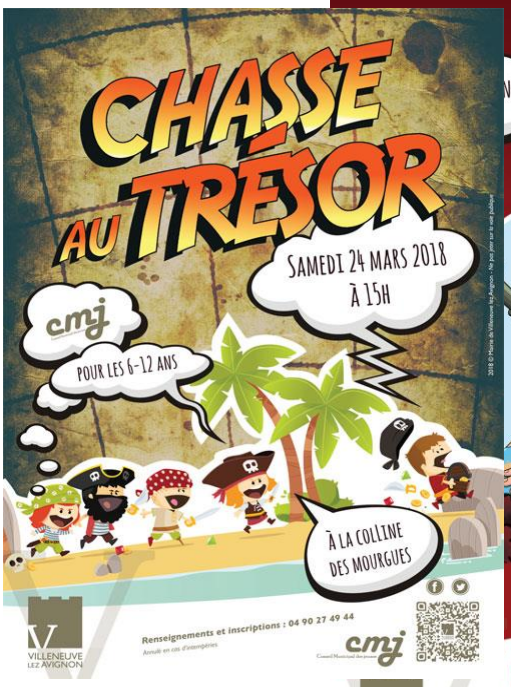
Le rôle d'un C.M.J. c'est avoir une action citoyenne :

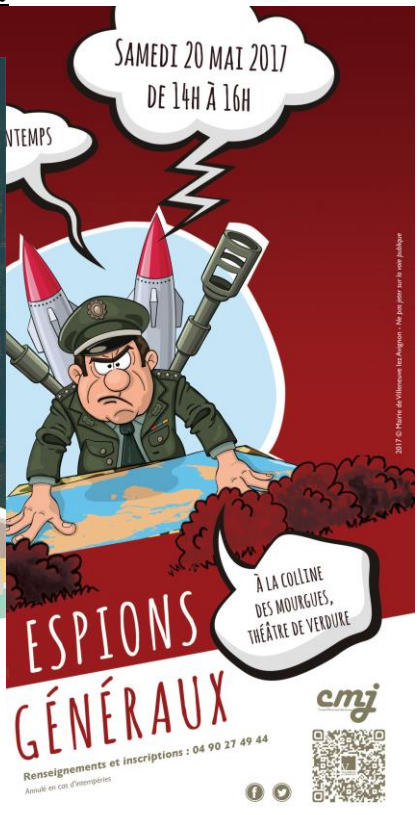
- en apportant des propositions concrètes dans tous les domaines concernant la jeunesse,
- en valorisant les idées des jeunes,
- en développant des actions pour les jeunes,
- en informant les jeunes Villeneuvois de leurs projets,
- en participant à l'élaboration de projets municipaux.

<u>Les actions menées par le C.M.J. :</u>

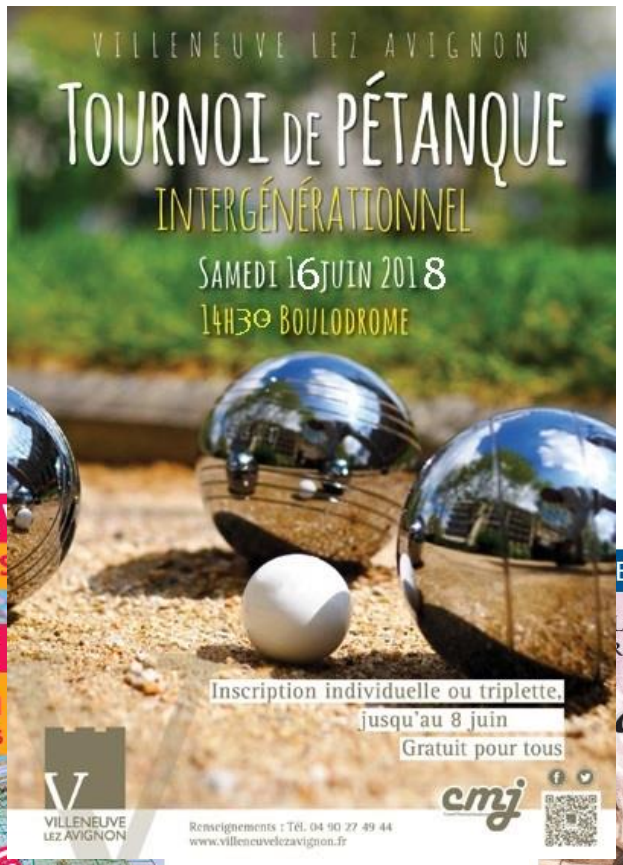
La chasse au trésor,
La course d'orientation,
Espions et Généraux,
Chasse aux œufs,
Tournoi de pétanque …

Mais aussi le CMJ participe aux consultations sur les grands projets de la Ville comme la création d'un espace intergénérationnel …








VILLENEUVE LEZ AVIGNON
TOURNOI DE PÉTANQUE
INTERGÉNÉRATIONNEL
SAMEDI 16 JUIN 2018
14H30 BOULODROME
Inscription individuelle ou triplette,
jusqu'au 8 juin
Gratuit pour tous
VILLENEUVE LEZ AVIGNON
Renseignements : Tél. 04 90 27 49 44
www.villeneuvelezavignon.fr
cmj


VILLENEUVE LEZ A
Conseil Municipal des
Samedi
de 15h
Colline des
Course d'orientation
par équipe (enfants et adultes)
renseignements et inscriptions
(jusqu'au 10 mai) au 04 90 27 49 44
Annulé en cas d'intempéries
VILLENEUVE LEZ AVIGNON
cmj


ENEUVE LEZ AVIGNON
LE CMJ ORGANISE SON
RAND JEU DE PRINTEMPS
e Sagamore
UN JEU DE RÔLE ET DE STRATÉGIE EN PLEIN AIR POUR TOUTE LA FAMILLE !
GRATUIT
POUR TOUS !
SAMEDI 25 MAI
DE 15H À 17H
AU THÉÂTRE DE VERDURE
COLLINE DES MOURGUES
(ANNULÉ EN CAS D'INTEMPÉRIES)
VILLENEUVE LEZ AVIGNON
Renseignements et inscriptions au 04 90 27 49 44
cmj

QU'EST-CE QUE LE C.M.J ? :

Le C.M.J, conseil municipal des jeunes, est un lieu privilégié d'**échanges** entre adultes et adolescents, d'apprentissage et de prise de responsabilité.

Il a pour but de sensibiliser les jeunes à une démarche et un **engagement citoyen** au sein de la commune.

Cette expérience, riche de nombreux enseignements, permet à ceux qui la vivent de connaître le fonctionnement d'une municipalité et ses réalités économiques et sociales.

Les jeunes sont élus pour **deux ans** et deviennent les **porte-paroles** et représentants **de la jeunesse** Villeneuvoise.

Ils s'engagent aussi à être présents aux différentes réunions et aux manifestations qu'ils organisent.



REPARTITION DES SIEGES

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de **24 membres**, répartie en **deux commissions** :

- **La commission 1 (évènementiel) :** qui aura en charge l'organisation des animations spécifiques pour le « jeune public »
- **La commission 2 (écologie) :** qui aura en charge ses propres actions, montées et organisées de A à Z par les jeunes et pour tous les jeunes sur les sujets environnementaux …

École Joseph Lhermitte	**4 sièges (CM1/CM2)**
École Montolivet	**4 sièges (CM1/CM2)**
École Sancta-Maria	**4 sièges (CM1/CM2)**
Collège Sancta-Maria	**2 sièges**
Collège du Mourion	**10 sièges**





COMMENT FONCTIONNE-IL ?

Avoir des idées c'est bien mais ça ne suffit pas !

Pour mener à bien un projet, il faut :

- Définir les **objectifs** à atteindre
- Connaître les **moyens** à disposition
- Fixer des priorités

Tout cela se fait en groupes de travail : **les commissions,** qui permettent de s'exprimer, débattre, écouter les différentes idées de chacun, de prendre conseil auprès des spécialistes (élus, techniciens etc. …) et de tenir compte des finances. Elles ont lieu **1 fois par mois**, le **mercredi (à définir)** de **18h à 19h (à définir)**, généralement en Mairie.

Lorsque le projet est prêt, il est présenté à l'ensemble du C.M.J. qui le vote lors du conseil municipal, 1 fois par semestre (2 fois par an)**.**



JEU-TEST :



1) Les élections municipales adultes ont lieu :

□ a) Tous les 6 ans
□ b) Tous les 3 ans
□ c) Tous les 5 ans

2) Par qui les impôts sont- ils payés ?

□ a) par les habitants et les entreprises de la commune
□ b) par les habitants de la commune uniquement
□ c) par l'État Français

3) Qui s'occupe des travaux dans un collège?

□ a) La commune
□ b) Le département
□ c) La région

4) Les décisions prises par la Mairie sont votées par :

□ a) Le Maire et les Adjoints
□ b) Une commission municipale
□ c) Le conseil municipal



LE C.M.J. EN IMAGES

Commémoration du 8 mai



Au Sénat, Paris





Ateliers Cuisine





Tournois de Pétanque Intergénérationnel

Espions & Généraux



POUR ETRE CANDIDAT, IL FAUT :



- Être Villeneuvois,

- ou Avoir entre **9 et 14 ans** le jour de l'élection,

- Être scolarisé à Villeneuve lez Avignon, dans les classes de **CM1 jusqu'à la 4éme**,

- **Remplir la fiche de candidature**, *disponible dans les établissements scolaires, en Mairie, à la Médiathèque et sur le site de la ville,* et la faire signer par ses parents,

- La ramener à l'accueil de la mairie avant le **04 mars 2025, 17h**.

Pour voter, il faut :

- Être scolarisé à Villeneuve lez Avignon, dans les classes de CM1 à la 4ème

LE CALENDRIER ELECTORAL



Du 10 février au 04 mars 2025 :
Dépôt des fiches de candidatures
à **l'accueil de la Mairie**.
Ou par mail : cmj@villeneuvelezavignon.com

Le mardi 11 mars : Les élections

Dans les écoles primaires et les collèges de la ville,
Dépouillement à partir de 17h00,
Salle du Conseil Municipal.

Mercredi 09 Avril 2025 à 18h30 :
Installation du C.M.J dans ses fonctions, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Villeneuve.



Journée inter CMJ

REPONSE DU JEU- TEST

1a, 2a, 3b, 4c.

Sois candidat !

Tu as entre 9 et 14 ans ! Tu es Villeneuvois et scolarisé à Villeneuve !

Remplis la fiche de candidature, et Ramène-la avant le 04 mars à l'accueil de la mairie, à l'attention d'Axelle Debreilly,

Ecris une lettre de motivation, et parle de ce qui te donne envie faire partie du CMJ, des projets qui t'intéressent, de tes activités extrascolaires ou autres.

Le secrétariat est assuré tous les jours *(sauf le mercredi)* au :



04.90.27.49.44

ainsi que sur le courriel :
cmj@villeneuvelezavignon.com